

Communiqué de presse

Paris, le 30 novembre 2023

Le projet de réhabilitation de l'ancienne bourse de Conflans remporte le Geste d'argent 2023



Le 28 novembre 2023, Voies navigables de France a été récompensé en tant que maître d'ouvrage, dans la catégorie « Réhabilitation, restructuration, surélévation » du Geste d'Argent 2023 pour son projet de restauration de la Bourse de Conflans-Sainte-Honorine, aux côtés de Carrière Didier Gazeau pour la maîtrise d'œuvre et SOMMA pour le gros œuvre. Ce prix, décerné par le Geste d'Or, association des métiers du bâtiment, récompense le projet d'architecture et d'urbanisme, ainsi que les techniques et la réalisation en gros-œuvre. La préservation patrimoniale de ce site emblématique était au cœur du projet porté par Voies navigables de France.

En janvier 2023, Voies navigables de France lançait la 2ème phase des travaux de réhabilitation de l'ancienne bourse d'affrètement de Conflans-Sainte-Honorine. Le projet, d'un montant global de 2,9 millions d'euros, est cofinancé par VNF, la Fondation du patrimoine, au travers de la Mission Patrimoine, AS Energy, la région Île-de-France et des particuliers.

Pour préserver la valeur patrimoniale de ce site historique construit à la fin des années 1950, le parti-pris architectural a été de remettre en état les façades extérieures et de conserver le style du bâtiment d'origine. A l'intérieur du bâtiment, la volumétrie ainsi que les concepts architecturaux de la grande salle de la Bourse seront également conservés et, à l'extérieur, un jardin paysager sera aménagé avec notamment la plantation d'un ensemble d'arbres à hautes tiges.



Afin de réduire l'empreinte environnementale du chantier et favoriser le réemploi des matériaux de chantier, VNF a privilégié l'acheminement par voie fluviale des matériaux pour les travaux de gros oeuvre (béton, bois...) et propose aux entreprises qui le souhaitent de récupérer certains matériaux du chantier (portes, rideaux extérieurs...) dans une logique d'économie circulaire.

La réhabilitation du site vise à installer à partir du printemps 2024 les équipes de VNF en charge de la gestion de la Seine entre Paris et Rouen (l'unité territoriale d'itinéraire des boucles de la Seine), sur un site stratégique situé à la confluence de l'Oise et de la Seine, et facilement accessible en transport en commun.

D'ici quelques années, le site accueillera également le poste de commande centralisé de la Seine aval et de l'Oise, qui téléconduira à distance les écluses du grand gabarit à l'aval de Paris de jour, ainsi que l'ensemble des écluses du grand gabarit sur le périmètre du bassin de la Seine de nuit.

Histoire du site :

Le site de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) a été construit en 1958 par les frères Arsène-Henry pour accueillir la bourse d'affrètement de la circonscription de Conflans qui couvrait 155 km sur la Seine et l'Oise. Ce bâtiment, héritage des principes de l'architecture nouvelle défendue par Le Corbusier, a été répertorié dans l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Région Île-de-France en 2019. En 2020, le projet a été sélectionné par la Mission Patrimoine de Stéphane Bern pour bénéficier d'un soutien financier issu des jeux Mission Patrimoine de FDJ et remis par la Fondation du patrimoine.

À PROPOS DE

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques : fret bas carbone et tourisme durable.

www.vnf.fr

CONTACT PRESSE

Voies navigables de France

Direction Territoriale Bassin de la Seine et Loire aval :

David GERSEN – 07 60 04 05 20 – david.gersen@vnf.fr / communication.dtbs@vnf.fr